

VILLE
DE
SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Secrétariat Général

CR/NC

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, Mme Véronique SARSELLI, M. VINCENS-BOUGUEREAU étant secrétaire, a, lors de la séance du 5 avril 2018,

DONNÉ ACTE à Madame le Maire des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir accordée le 24 avril 2014.

1 – Subvention de logements sociaux dans le cadre d'un projet d'acquisition en VEFA de 13 logements locatifs sociaux situés 222/224 boulevard Baron du Marais par la société immobilière Rhône-Alpes

APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 37 172 € à Immobilière Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 13 logements et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer toute décision et tout document afférent à la mise en place de cette subvention.

2 – Subvention de logements sociaux dans le cadre d'un projet d'acquisition en VEFA de 13 logements locatifs sociaux situés 9 allée des Primevères par la société Immobilière Rhône-Alpes

APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 31 925 € à Immobilière Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 13 logements et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer toute décision et tout document afférent à la mise en place de cette subvention.

3 – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau

PRIS ACTE du rapport annuel 2016 de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

4 – Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers

PRIS ACTE du rapport annuel 2016 de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers.

5 – Convention d'objectifs Ville – Office Fidésien Tous Âges (O.F.T.A.) - Avenant n° 1

APPROUVÉ, à l'unanimité, le projet d'avenant n° 1 relatif à la prolongation, pour l'année 2018, de la convention d'objectifs passée entre la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon et l'O.F.T.A. et **AUTORISÉ** Madame le Maire à représenter la Ville et à signer cet avenant et tous documents y afférents.

6 – Convention de partenariat Ville – Association Sud-Ouest-Emploi

APPROUVÉ, à l'unanimité, le projet de convention destiné à formaliser le nouveau partenariat avec l'association Sud- Ouest Emploi, et **AUTORISÉ** Madame le Maire à représenter la Ville et à signer cette convention et tous documents y afférents.

7 – Biennale de la Caravane des Cinémas d'Afrique - édition 2018 - Prix du public

AUTORISÉ, à l'unanimité, Madame le Maire à remettre le prix de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon au lauréat du meilleur film africain pour l'édition 2018, à hauteur de 3 000 €.

8 – Restauration de l'église du centre - approbation de l'avant projet définitif (APD) et de l'avenant fixant le forfait définitif de rémunération du groupement de maîtrise d'œuvre

APPROUVÉ, à la majorité (3 abstentions : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER) l'Avant-Projet-Définitif relatif à la restauration de l'église du Centre pour un montant de 1 500 230,80 € HT et **AUTORISÉ** Madame le Maire, pour la tranche ferme, à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre de restauration de l'église du Centre fixant le forfait définitif de rémunération du groupement à 128 869,83 € HT.

9 – Marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville avec ENGIE (COFELY) - approbation de l'avenant n°2

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'avenant n° 2 du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux et **AUTORISÉ** Madame le Maire à formaliser ces modifications avec le titulaire du marché ENGIE (COFELY).

10 – Vote des subventions aux associations

APPROUVÉ, à la majorité (3 abstentions : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER) l'ensemble des subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2018 (les conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote en ce qui concerne les associations pour lesquelles ils pourraient être considérés comme intéressés, au sens de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales).

11 – Compte administratif 2017 - budget principal

APPROUVÉ, à la majorité (3 voix contre : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER) le compte administratif 2017 (Madame le Maire se retirant au moment du vote).

12 – Compte administratif 2017 – budget annexe

APPROUVÉ, à l'unanimité, le compte administratif 2017 (Madame le Maire se retirant au moment du vote).

13 – Comptes de gestion 2017 - budget principal et budget annexe

APPROUVÉ, à l'unanimité, les comptes de gestion 2017 du comptable public.

14 – Affectation du résultat 2017 - budget principal

ACCEPTÉ, à la majorité (3 abstentions : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER) l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

15 – Affectation du résultat 2017 - budget annexe

ACCEPTÉ, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

16 – Délibération budgétaire modificative n°1 - budget principal

APPROUVÉ, à la majorité (3 abstentions : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER) les décisions modificatives des sections de fonctionnement et d'investissement

17 – Délibération budgétaire modificative n°1 - budget annexe

APPROUVÉ, à l'unanimité, les décisions modificatives des sections de fonctionnement et d'investissement (lotissement).

18 – Vote du taux des impôts locaux pour 2018

APPROUVÉ, à la majorité (3 abstentions : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER) les taux tels qu'ils figurent ci-dessous :

| | Taux 2018 proposés | Bases nettes prévisionnelles 2018 notifiées | Produit prévisionnel 2018 |
|------------------------------------|-------------------------------|--|--------------------------------------|
| Taxe d'habitation | 19,92% | 40 492 000 € | 8 066 006 € |
| Taxe sur les propriétés bâties | 18,49% | 31 900 000 € | 5 898 310 € |
| Taxe sur les propriétés non bâties | 32,48% | 120 700 € | 39 203 € |
| TOTAL | | 72 512 700 € | 14 003 519 € |

19 – Rapport de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges)

APPROUVÉ, à l'unanimité, le rapport adopté par la CLETC des Communes à la Métropole de Lyon qui sera notifié à Monsieur le Président de la Métropole de Lyon, concernant des transferts de charges et de ressources liés à cinq champs de compétences transférées à la Métropole de Lyon au 1^{er} janvier 2015 et qui portent sur :

- la police des immeubles menaçant ruine ;
 - la gestion des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis ;
 - la défense extérieure contre l'incendie ;
 - la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ;
 - la concession de la distribution publique d'électricité et de gaz,
- et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer tout acte nécessaire lié.

20 – Prise en charge d'indemnisation de sinistre relevant de la responsabilité civile de la Ville

ACCEPTÉ, à l'unanimité, la prise en charge par la Ville d'une demande d'indemnisation et **AUTORISÉ** Madame le Maire à procéder au règlement et à la clôture de ce dossier.

21 – Mise à jour de la liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction

FIXÉ, à l'unanimité, la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'une concession de logement pour nécessité absolue de service.

22 – Taux des prestations d'action sociale 2018

ACCEPTÉ, à l'unanimité, les taux des prestations sociales au titre de l'année 2018, aux agents de la commune pouvant y prétendre.

QUESTIONS DIVERSES

- 1 – M. VALENTINO au sujet d'une assurance complémentaire santé
- 2 – M. PONTVIANNE au sujet du pôle d'activités Sainte-Barbe
- 3 – M. PONTVIANNE au sujet des comptes rendus des commissions
- 4 – M. ISAAC-SIBILLE au sujet de la « mission Stéphane BERN »
- 5 – M. REPLUMAZ au sujet des vols par effraction dans le quartier de Chantegrillet

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 0H00.

Sainte-Foy-lès-Lyon,
le 13 avril 2018

Le Maire,

Véronique SARSELLI

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 24 mai 2018 à 19H00, salle du conseil municipal, Le Méridien.